

ECO NAVIGUER À BELLE-ILE-EN-MER, UNE AIRE MARINE PROTÉGÉE

Version juillet 2018

Territoire



Belle Ile en mer

Problématique/objectif (de gestion)

Face à la multiplication des usages et des menaces qui pèsent sur l'aire marine protégée de Belle-Ile-en-Mer, la problématique repose sur la conciliation entre la préservation des espèces et habitats remarquables et le développement des activités nautiques.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Être des ports exemplaires en impliquant les agents dans une démarche d'amélioration environnementale et ainsi être en adéquation avec les enjeux liés à l'AMP de Belle-Ile-en-Mer.
- Faire exister au quotidien l'AMP de Belle-Ile-en-Mer en développant et diffusant des supports de communication.
- Engager les usagers et les professionnels vers un changement de pratiques.

Enjeux détaillés

Etat de conservation des habitats marins

Activités /pratiques /facteur d'influence

Mouillages
Activités de plaisance

Contexte/Méthodologie/ Mise en œuvre

Le territoire de Belle-Ile-en-Mer présente une forte diversité d'habitats d'intérêt communautaire. Parmi eux, peuvent être cités les bancs de maërl, les herbiers de zostères (*Zostera marina*), les estrans rocheux en mode abrité et semi abrité, les roches médiolittorales en mode exposé couvertes de pouce-pied (*Pollicipes pollicipes*) dont les populations sont les plus importantes d'Europe.

Plusieurs périmètres, en particulier l'aire marine protégée de Belle-Ile-en-Mer, et dispositifs (loi littoral, sites classés, Natura 2000...) existent afin de gérer de façon conservatoire ce patrimoine naturel remarquable.

La méthode employée dans ce projet repose sur la concertation avec les acteurs locaux et la sensibilisation du plus grand nombre d'usagers.

Le projet se déroule sur 30 mois pour permettre aux actions de s'inscrire dans le temps (trois saisons estivales à la rencontre des plaisanciers) et favoriser la collaboration avec les acteurs locaux.

Contacts

CPIE de Belle Ile en mer

Les Glacis
02 97 31 40 15
accueil@belle-ile-nature.org

Responsable : Céline Marie

02 97 31 28 28
celine.marie@belle-ile-nature.org

Partenaires / Gouvernance / Financement

La Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI) est l'opérateur Natura 2000. Le projet est co-porté par la CCBI et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Belle-Ile-en-Mer (CPIE). Ces deux partenaires assurent ainsi une certaine cohérence entre les enjeux décrits dans le Document d'Objectifs et l'opérationnalité des actions sur le terrain.

Les partenaires institutionnels sont l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et la Région Bretagne.

Les partenaires techniques sont issus du réseau Eco Nav et les membres du groupe de travail coordonné par l'AFB. Le CPIE de Belle-Ile-en-Mer s'appuie également sur les réseaux régionaux et nationaux des CPIE littoraux.

Coûts

Coût global du projet : **44 715 €**

- 51% de l'AFB
- 29 % de la Région Bretagne
- 20% d'autofinancement

Graphisme des supports de sensibilisation : **1 000 €**

Façonnage des supports de sensibilisation : **environ 1 000 €**

Réalisation de la vidéo de sensibilisation : en interne, à partir de photos sous marines obtenues **gratuitement**.

Calendrier

Mise en œuvre du projet : de **2016 à 2018** (30 mois)



*Engagement des plaisanciers
(CPIE Belle-Ile, 2016)*



*Page dédiée au projet éco naviguer dans
le « Carnet de mer »
(CPIE Belle-Ile, 2016)*

Démarches

Coordination et animation de quatre ateliers techniques avec les agents portuaires :

Pour impliquer les agents portuaires dans le projet, des ateliers techniques ont été organisés et animés de façon constructiviste. Les objectifs étaient de :

- Redéfinir le cœur de métier d'agent portuaire en y intégrant une mission de sensibilisation et d'ambassadeur de l'AMP
- Co-construire un plan de communication en listant les supports les plus adaptés pour valoriser l'AMP de Belle-Ile-en-Mer et la faire connaître
- Co-construire un plan d'actions au plus près des préoccupations des agents portuaires et des enjeux locaux.

Information, sensibilisation et engagement des plaisanciers :

Depuis 2009, l'équipe du CPIE **rencontre les plaisanciers** directement sur les pontons pour leur transmettre des informations sur l'aire marine protégée de Belle-Ile, les principes de l'éco-navigation, la fragilité des milieux, la réglementation et les bonnes pratiques à bord et en mer. Cette démarche a permis de faire connaître la démarche d'engagement des ports et à inciter les plaisanciers à y prendre part.

Sur le port de Sauzon, les animateurs utilisent un canot pour faciliter l'abordage des bateaux. Au Palais la rencontre se fait directement sur le ponton ou en capitainerie.

Dans le cadre du projet, de nouvelles approches éducatives ont été testées, notamment les techniques de **communication engageante**. Des fiches plastifiées ont été créées. Chacune représente un geste en faveur du milieu marin:

- Je trie mes déchets à bord,
- J'utilise des produits d'entretien écologiques,
- J'utilise les zones de mouillages aménagées ou un orin.

La technique utilisée consiste à demander aux participants de choisir parmi ces trois gestes et de s'engager à le respecter. Cela fait, ils sont pris en photo avec la fiche qu'ils ont choisi. La photo est ensuite diffusée sur les réseaux sociaux via la page Facebook du CPIE. La proposition ou non de choisir un geste et d'être photographié dépend de l'âge des personnes contactées et du ressenti du groupe. Les familles et le jeune public sont souvent ciblés. Il semble que le témoignage public d'un engagement incite davantage la personne qui l'a pris à le respecter que lors d'une simple transmission d'information.

Une page dédiée au projet a été ajoutée au « **Carnet de mer** », guide et annuaire des marées très souvent sollicité par les plaisanciers de Belle-Ile. Des échanges avec l'office de tourisme de Belle-Ile ont permis d'ajouter une page dédiée aux éco-gestes, expliquant les principes du projet et les bonnes pratiques en mer.

Information des acteurs du nautisme en début de saison :

Sur la base des supports de communication créés, les acteurs du nautisme ont été rencontrés en début de saison pour les sensibiliser sur les enjeux liés à l'AMP et leur transmettre les supports de communication. L'idée était qu'ils soient en capacité d'informer à leur tour les usagers.

Évaluation de la sensibilisation :

La durée du projet a également permis de mettre en place des outils d'évaluation pour connaître le niveau de connaissance des usagers au début et à la fin du projet et pour évaluer l'efficacité de cette action. Plusieurs questionnaires ont été conçus et administrés aux plaisanciers :

- un questionnaire en ligne en N+1 pour les plaisanciers contactés en 2016,
- un questionnaire pour les plaisanciers contactés en direct,
- un questionnaire pour les agents portuaires concernant les ateliers de travail et leur aptitude à changer de pratiques.

Moyens humains

Le temps consacré au projet correspond à **0,2 équivalent temps plein**

La rencontre directe des plaisanciers permet d'approcher en moyenne **10 bateaux** (soit environ 30 personnes) en **une demi-journée pour un animateur**.

En 2016, **15 demi-journées** ont été consacrées à la rencontre des plaisanciers. Au total, **447 personnes** ont été contactées.

Clés de réussite

- ✓ Co portage par la CCBI et le CPIE
- ✓ Soutien des élus en amont du projet
- ✓ Posture d'accompagnement du CPIE vis-à-vis des agents portuaires

Difficultés rencontrées

- La rencontre des plaisanciers est une action très chronophage et dont l'efficacité mérite d'être évaluée
- La disponibilité des agents portuaires au plus fort de la saison



Panneau d'information « Eco naviguer à Belle-Ile-en-mer » (CPIE, 2017)

Sensibilisation/communication

Les supports de communication décrits ci-dessous ont été conçus en étroite collaboration avec les agents portuaires:

- Une plaquette « Eco naviguer à Belle-Ile-en-Mer, une Aire Marine Protégée »
- Une « Beach flamme » installée à l'entrée de chaque port pour signaler l'AMP
- Une vidéo diffusée dans les capitaineries
- Des panneaux d'information installés dans les lieux stratégiques des ports
- Une exposition de photos sous-marine installée dans les rues de Palais et de Sauzon en été (prévue en 2018)
- Des panneaux installés sur les cales de mises à l'eau (prévus en 2018)

Suivis

Plusieurs protocoles de suivis ont été mis en place pour assurer le bon déroulement du projet :

- Des rencontres régulières avec les agents portuaires et les chargés de missions responsables du projet pour assurer une étroite collaboration à toutes les étapes, notamment lors de la co-construction des supports de communications et l'organisation de réunions d'informations,
- La mise en place d'un comité de pilotage comprenant les parties prenantes au projet et les partenaires.

Résultats obtenus et perspectives

Les ateliers de travail ont mobilisé 6 agents portuaires en 2016. Ils ont permis l'élaboration d'un plan de communication destiné à assurer la sensibilisation des usagers lors de la prochaine saison estivale. Des propositions de supports d'information ont été formulées selon les demandes et des contraintes des agents portuaires. Les ateliers ont aussi été l'occasion pour les élus et les agents de prendre des engagements pour l'amélioration environnementale des ports.

La technique de communication engageante est un bon vecteur de bonnes pratiques. La diffusion publique des engagements est plus efficace qu'un engagement pris en tête à tête avec un éducateur à l'environnement. Cette démarche est très bien reçue par le public.

Les actions envisagées dans le cadre du projet ont été réalisées en quasi-totalité :

- Le plan de communication a été mis en œuvre par la création et la diffusion des supports
- Le plan d'actions décidé en 2017 va se concrétiser en 2018.

Des actions et des perspectives non prévues sont apparues au cours du projet :

- l'information des plaisanciers bellilois sur les antifouling et le carénage : diffusion d'un courrier et organisation d'une réunion publique.
- Un partenariat avec le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et l'EPTB de la Vilaine pour un retour d'expérience sur le projet.
- La réimpression du carnet « Cap sur la petite mer du Morbihan » en une version territorialisée.

Références

- Document d'Objectifs NATURA 2000 (2017) Vol 1 et 2 – CCBI
- Les cahiers techniques du réseau Eco Nav
- Les fonds marins bretons, un patrimoine remarquable – DREAL
- Eco naviguer à Belle-Ile-en-mer, une Aire Marine Protégée. Bilan intermédiaire. CCBI, CPIE, 2016.



Livret « Cap sur Belle-Ile-en-mer » (CPIE, 2017)